

5^e séquence

La république, un acquis aujourd’hui menacé

Nous avons vu précédemment que le « **peuple souverain** » avait été dessaisi de sa Révolution. Celle-ci n'a pas débouché sur « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* ». Seuls les propriétaires peuvent élire des représentants, et le peuple ne peut s'exprimer que par les représentants élus.

C'est la **bourgeoisie industrielle** qui va bénéficier de ce nouveau régime.

Démocratie et République ne désignent pas la même chose

Nous avons une différence majeure entre

- la **Démocratie**, si nous nous appuyons sur ce que dit Paul Ricoeur « *Une société dans laquelle où chaque citoyen est associé à parts égales dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ces contradictions* » (voir séance 2) est un modèle de société à conquérir.
- la **République** : est un **État de droit** dans lequel seuls **les élus décident** au nom du « **peuple souverain** »

La République¹

Mais après un demi siècle de soubresauts (Empire, Restauration, Monarchie de Juillet), la **Révolution a accouché d'un modèle politique** qui permet de diriger la Nation : **La République**. Ce modèle d'organisation sociale, finit par s'imposer en France et dans le monde occidental.

Il organise les pouvoirs et permet aux **États** de « **gérer pacifiquement** » **les conflits**.

« Gérer pacifiquement »

Personne n'a le droit de se faire justice lui-même. La **justice** décide de la sanction en référence aux **lois** de la Nation. La **violence²** est **délégée à l'État**.

1 **République** de *res publica* : la chose publique

2 « Il y a trois sortes de violence. La première, mère de toutes les autres, est la **violence institutionnelle**, celle qui légalise et perpétue les dominations, les oppressions et les exploitations, celle qui écrase et lamine des millions d'Hommes dans ses rouages silencieux et bien huilés.

La seconde est la **violence révolutionnaire**, qui naît de la volonté d'abolir la première.

La troisième est la **violence répressive**, qui a pour objet d'étouffer la seconde en se faisant l'auxiliaire et la complice de la première violence, celle qui engendre toutes les autres.

Il n'y a pas de pire **hypocrisie que de n'appeler violence que la seconde**, en feignant d'oublier la première, qui la fait naître, et la troisième qui la tue. » Don Hélder Câmara (1909 - 1999) évêque catholique brésilien connu pour sa

Question : Qu'est ce qui caractérise ce modèle républicaine ?

- une **démocratie représentative**

Ce sont les **élus**, et eux seuls **qui décident** des lois au nom du peuple.

- l'**État de droit** (la **loi** est la même pour tout le monde et s'applique à tous et toutes), même

à un ancien président de la République.

- la **séparation des pouvoirs** entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

- Le législatif (Parlement) doit respecter la **Constitution**.

- L'exécutif (Le Gouvernement) ne peut décider et agir que si la loi le lui autorise, il est contrôlé par le parlement.

- La justice juge en référence à ce que dit la loi fixée par le Parlement

- **L'équilibre des pouvoirs**

Aucun des trois pouvoirs ne prédomine sur les deux autres et

les institutions prévoient le contrôle de chaque pouvoir par les deux autres.

Cette séparation, avec **contrôle mutuel** des trois pouvoirs, est une garantie contre une prise de pouvoir autoritaire.

- L' **État** est chargé d'**assurer la sécurité des biens et des personnes**. (dont la défense du territoire)

- Ce qui guide des décisions collectives, c'est la recherche du **bien commun** et non les intérêts particuliers. (conflits d'intérêts)

- On appelle **virtus républicaines** ou **virtus civiques** la recherche du « *bien commun* »

Le « **bien commun** » désigne l'intérêt partagé par la communauté. Aujourd'hui, on l'appelle **l'intérêt général**.

Si dans l'Ancien Régime avec le pouvoir Royal de droit divin et l'influence de l'Église, le **bien commun** émanait de la volonté de Dieu, avec la philosophie des Lumières et la République, il est le fruit d'un **consensus entre les citoyens**.

Le consensus républicain d'actualité

Aujourd'hui, avec la montée des **régimes autoritaires** et des **extrêmes droites** en France et dans le monde, **ce qui fonde le modèle républicain** est remis en cause.

- **Remise en cause des États souverains de L'État de droit.**

lutte contre la pauvreté dans son diocèse et dans le monde.

- Lorsque Poutine envahit l'Ukraine, lorsque Israël envahit le territoire palestinien (Gaza et La Cisjordanie), ou que Trump arrivant pour son second mandat parle d'annexer le Groenland, le Canal de Panama, ou d'**investir à Gaza** pour le tourisme de luxe, quand Israël aura fini de raser le territoire palestinien, c'est l'organisation du monde en **États souverains qui est remise en cause.** **Et c'est la porte ouverte à des guerres entre États** (comme en Ukraine ou en Palestine)

- **Remise en cause du consensus républicain** les élections perdues

- lorsque Trump a perdu les élections, appelle à une marche sur le Capitole aux États-Unis. c'est une remise en cause **du consensus républicain** - Les élections tranchent le rapport des forces jusqu'à la prochaine élection - Comme lorsque **Bolsonaro au Brésil** tente un **coup d'état** pour garder le pouvoir. **Et c'est la porte ouverte à des guerres civiles.**

- **Remise en cause de la séparation des pouvoirs**

- Lorsque le même **Bolsonaro**, soutenu par Trump, refuse de venir rendre des comptes à la **justice** brésilienne, sur **sa tentative de coup d'État.**

- Lorsque Trump prend des décisions qui sont de la compétence du **Congrès** américain en faisant valoir qu'il a **gagné les élections.**

- Lorsque **Marine Le Pen** face aux **détournements de fonds publics européens** pendant des années, au profit du FN-RN s'insurge contre cette condamnation qui compromet sa volonté de se présenter aux élections ou

- lorsque Sarkozy, condamné à la prison pour « **association de malfaiteurs** » après deux autres condamnations **s'en prend à la Justice**, qui fait appliquer la Loi, c'est une atteinte à **la séparation des pouvoirs et la démocratie Républicaine** qui est remises en cause.

Comme quand **Henry Guaino** député Les Républicains, également condamné parle de « *coup d'état judiciaire* », c'est la séparation des pouvoirs, **un des fondements républicains** qui est remis en cause.

Ces attaques sont la porte ouverte à un **coup de force** contre la République, la porte ouverte à la mise en place d'**une dictature.**

- **Remise en cause de L'État de droit** (dernière illustration)

- Lorsque Bruno Retailleau président des Républicains, ex-ministre de l'Intérieur, affirme que l'**État de droit** n'est ni “**intangible ni sacré**”, c'est la base de la République qui est attaquée.

Si ce n'est plus **l'État de droit** qui fixe les règles communes, ce sera qui ?

La récente condamnation de Nicolas Sarkozy à de la prison ferme est une preuve que **nous sommes en République.**

Mais, après le verdict, toutes les attaques contre la justice qui a fait appliquer le droit envers Sarkozy, comme envers tout autre citoyen, contribue à **la remise en cause de la démocratie républicaine.**

La démocratie menacée au profit d'une oligarchie financière

Insidieusement, les **idées d'extrême droite** s'étendent au-delà des partis fascisants. Elles diffusent une **remise en cause de la République.** au profit d'un petit nombre de puissants. Un modèle de société non-démocratique se dessine.

Il y a une **convergence d'alliance** entre les milieux des **très grandes fortunes** mondiales que la **démocratie dérange et les milieux politiques d'extrême droite et d'une partie de la droite** prêts à les aider à **déstabiliser la démocratie.**

- **Bernard Arnault** première fortune de France est à l'investiture de **Trump**, à coté de **Giorgia Melonie** extrême droite en Italie. Il s'oppose haut et fort à la proposition d'une taxe Zuckman : imposer 2 % sur le patrimoine des ultra-riches pour corriger l'optimisation fiscale (procédé légal qui permet d'éviter l'impôt en jouant sur les législations différentes d'un pays à l'autre) et rétablir une égalité devant l'impôt.
- **Vincent Bolloré** est à la fois une **très grande fortune**, développe dans les médias CNews... qu'il dirige les idées d'**extrême droite** et s'active pour le contrôle de la pensée (mainmise sur les médias et l'édition)

Derrière ces atteintes aux institutions républicaines,

- **c'est le pouvoir des citoyennes et des citoyens** qui est attaqué,
- **c'est l'idée même que la vie politique, est l'affaire des citoyennes et des citoyens.**

Ceux qui remettent en cause la République souhaitent remplacer **le débat politique** par le **marché**. Les choix commerciaux des consommateurs et consommatrices réguleraient les choix de production, les échanges et les consommations.

Il existe un courant qui remet en cause **la démocratie républicaine**. Ces milieux souhaitent remplacer **le débat politique** par le **marché**. Les choix des consommateurs et consommatrices remplaceront les choix des citoyens. Le courant **libertarien** va même jusqu'à vouloir **se passer des États**.

Les grandes orientations d'investissements, prises par les dirigeants de multinationales tel Microsoft. (version de Window) ne seraient plus contrariées par des **législations** sociales ou écologiques nationales votées par des **députés**, contraints par les élections.
Aidés par les algorithmes, des milliardaires maîtres de l'information (Bolloré) se feraient les gardiens de la pensée.

On y reviendra quand on abordera les liens entre le capitalisme et la démocratie.